

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE

Jeudi 4 avril 2024
Hôtel VAL-VIGNES à Saint Hippolyte (68)

PROCÈS VERBAL

Ordre du jour

- 1 - Accueil par André BUHLER, Président de la Section ALSACE de la FNRCE
- 2 - Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 mars 2023
- 3 - Rapport financier
- 4 - Rapport des Contrôleurs des Comptes
- 5 - Demande de quitus
- 6 - Nomination de 3 nouveaux membres au Conseil d'Alsace
- 7 - Assises Nationales 2024 à PARIS
Nomination des électeurs de notre Section
- 8 - Rapport d'activité présenté par André BUHLER
- 9 - Intervention de Marcel DURIEUX, Représentant du Bureau National de la FNRCE et
Président de la Section Rhône Alpes
- 10 - Compte-rendu d'activité de la BPCE MUTUELLE par Jean-Marie STACKLER
- 11 - Intervention de Valérie WEISS, Manager Commercial Pôle Entreprise MUTEST
- 12 - Intervention d'Éric SALTIEL, Membre du Directoire
de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe
- 13 - Clôture de la 32^{ème} Assemblée Générale Régionale

1 - Accueil par André BUHLER, Président de la Section ALSACE de la FNRCE

Le Président André BUHLER ouvre la séance à 10H et souhaite la bienvenue à la nombreuse assemblée soit 113 membres présents à cette AG 2024 et 42 accompagnants à la sortie au Musée BEAUVILLÉ à Ribeauvillé. Il rappelle qu'en mars 2023, nous étions 160 et que nous sommes régulièrement l'AG régionale avec le plus gros nombre de participants ; d'ailleurs le Président National Bernard D'ARAQUY qui nous a fait le plaisir de sa visite l'an dernier, ne manque pas de le préciser.

Un grand applaudissement pour cette fidélité !

Il présente et remercie le « Patron » de l'Hôtel VAL-VIGNES, M. Peter SCHUTTE qui nous accueille dans ce beau lieu. Il rappelle que nous avons commencé la relation en 2019, projet bien perturbé jusqu'en 2022 par les années Covid et que nous sommes venus à VAL-VIGNES pour une journée « retrouvailles » le 6 octobre 2022 avec 130 participants. Peter SCHUTTE s'adresse à l'Assemblée qu'il remercie de sa présence dans cet établissement pour la 2ème fois, il fait l'historique très intéressant de « VAL-VIGNES » et souhaite à tous et à toutes, une belle AG.

Après ces mots d'accueil, André BUHLER salue la présence des invités et intervenants :

Marcel DURIEUX, Représentant du Bureau National de la FNRCE où il occupe le poste de Trésorier depuis septembre 2022 et également Président de la Section Rhône Alpes.

Éric SALTIEL, Membre du Directoire de la Caisse d'Épargne du Grand Est Europe

Valérie WEISS, Manager commercial MUTEST et Sophie KOPP, Responsable Pôle Entreprises MUTEST

Éliane SAND, Présidente de l'Amicale des Retraités de la CEA, instance avec laquelle la FNRCE Alsace entretient de bonnes relations et qui vient de tenir sa propre AG à Kirrwiller avec 125 participants.

Il excuse l'absence des représentants EPS et BPCE MUTUELLE, Hervé TILLARD et Frédéric BOURG, tous deux retenus par d'autres réunions ou AG Régionales. C'est notre vice-président Jean-Marie STACKLER, en charge des dossiers « Mutualité » qui présentera l'actualité de BPCE Mutuelle.

Avant de passer à l'ordre du jour, André BUHLER rend hommage à tous les collègues qui nous ont quittés en 2023. Alors que nous avons passé la période Covid sans trop de « dégâts », le réveil s'est avéré difficile en 2023... en effet nous avons dû faire face à 17 décès cette année parmi nos collègues retraités, dont 9 étaient membres actifs de notre Fédération (voir la liste ci-contre). Bien entendu, dans ces instants si tristes toutes les vies ont la même importance, il a néanmoins relevé dans cette liste 2 acteurs qui ont beaucoup compté dans la vie de notre Fédération :

Fernande DAGON, infatigable secrétaire de notre Conseil pendant des années et Julien PETER, son prédécesseur à la présidence pendant un « septennat », très engagé également sur le plan national et au plan social (nous lui avons d'ailleurs rendu hommage dans notre revue nationale Infos Retraités).

Merci d'avoir une pensée pour toutes et tous en respectant une minute de silence.

Nous pensons fort à eux et à leurs proches !

Difficile de faire la transition, mais il nous faut passer à présent à l'ordre du jour.

2 - Approbation du PV de l'AG 2023

Le PV de notre dernière AG vous a été adressé par mail ou par courrier le 5 mai 2023. Après avoir pu en prendre connaissance, il est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

3 - Rapport financier

Le rapport financier est présenté par **Benoît WALD**, Trésorier.

Il commente les principaux mouvements et constate un petit déficit de notre compte de résultat. Il explique que nous avons peut-être investi un peu plus l'an dernier dans notre AG qui fêtait les 30 ans de notre Fédération. Les réserves sont encore conséquentes.

Le président BUHLER remercie Éric SALTIEL pour le soutien constant de la CÉGEE, sans qui la gestion serait encore bien plus difficile.

Les « Réserves » de la FNRCE – Section Alsace sont de 26.658,56€ au 01.01.2024, signe d'une bonne santé financière. Vous trouverez ci-après, le COMPTE DE RÉSULTAT et le BILAN pour l'exercice 2023 :

COMPTE de RÉSULTAT exercice : 2023				
RÉSULTAT d'exploitation				
TOTAL PRODUITS			25 101,29 €	
TOTAL CHARGES			26 010,95 €	
RÉSULTAT (déficit)			-909,66 €	
PRODUITS d'exploitation		CHARGES d'exploitation		
25 101,29 € total	écritures	631	26 010,95 € total	écritures
820,50 €	CÉZAM / carte (vente)	32	810,00 €	CARTE rglée à CÉZAM Grand Est
12 640,00 €	COTISATIONS ADHÉRENTS	411	712,50 €	COTISATION CÉZAM Grand Est
16,00 €	DONS ADHÉRENTS	3	7 110,00 €	COTISATIONS versées à la FNRCE
5 565,00 €	PARTICIPATION FRAIS AG	124	600,00 €	FRAIS *DÉPLACEMENT national
236,00 €	PRODUIT DIVERS	8	11 465,90 €	FRAIS A.G. organisation
823,79 €	PRODUITS FINANCIERS	2	23,38 €	FRAIS DE BANQUE
5 000,00 €	SUBVENTION	1	600,30 €	FRAIS DÉPLACEMENT région
			782,26 €	FRAIS ÉDITION région
			159,95 €	FRAIS INFORMATIQUE
			1 345,91 €	FRAIS POSTAUX
			2 400,75 €	FRAIS RÉUNION CONSEIL

BILAN FINANCIER exercice : 2023			
ACTIF		PASSIF	
Compte Courant	1 120,41 €	Réserves	26 727,06 €
Livret A	22 518,15 €	Partis Sociales (attribution)	0,00 €
Partis Sociales	3 020,00 €	Charge à payer	841,16 €
		Résultat de l'année	-909,66 €
Total	26 658,56 €	Total	26 658,56 €

4 - Rapport des Contrôleurs des Comptes

André BUHLER rappelle que l'an dernier, une toute nouvelle équipe de contrôleurs a été élue.

En l'absence excusée de Dominique GOLLENTZ, ce sont Marie-Odile BRICE et Jean-Claude SCHLATTER qui ont procédé au contrôle le 8 mars 2024. Jean-Claude SCHLATTER fait lecture du rapport de vérification qui révèle la conformité de la comptabilité après vérification et pointage de toutes les pièces et de tous les justificatifs demandés et

Retraité(e)s décédé(e)s en 2023

BIRGY *	Gilbert	TURCKHEIM
BRUNSTEIN	Patrick	KAYSERSBERG
DAGON *	Fernande	REICHSTETT
HERTSCHUH	Antoine	THAL MARMOUTIER
HEY	Philippe	WISSEMBOURG
HUBERSCHWILLER	Serge	COLMAR
KEYSER *	Marie Louise	OBNHEIM
KNAB	Danielle	STRASBOURG
MEYER *	Jean-Marie	CAVALAIRE
PETER	Julien	DIEFFENBACH AU VAL
RUHLMANN	Gérard	SÉLESTAT
SIFFER	Jean-Jacques	STRASBOURG
SPACH *	Robert	SAVERNE
SPIESSER *	Gilbert	SCHWEIGHOUSE
THEVENOT *	Eugène	ILLFURTH
WIMMER *	Charles	ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
ZIMMER *	Jean-Pierre	MOLSHEIM

* adhérent

présentés ; aucune anomalie n'ayant été relevée, il demande à l'Assemblée l'approbation des comptes financiers de 2023 et propose aux adhérents présents de donner quitus au Trésorier pour cet exercice vérifié.

5 - Demande de quitus

Les adhérents présents approuvent à l'unanimité le rapport financier et donnent quitus au Trésorier.
Le Président BUHLER remercie et félicite Benoît pour son excellent travail tout au long de l'année.

6 - Nomination de 3 nouveaux membres au Conseil Alsace

En 2023, André BUHLER avait présenté l'échéance de 2025 comme étant celle « de tous les dangers » car certains membres importants du Conseil ne souhaitent pas reconduire leur engagement, et que du « sang neuf » était nécessaire au sein du Conseil.

Par ailleurs, le Conseil a enregistré la démission de Christine LIONNET-LE PEUCH pour raisons personnelles et familiales.

Quelques candidats potentiels ont été approchés, et 3 d'entre eux se sont déclarés prêts à rejoindre le Conseil Alsace :



André BUHLER les remercie dès à présent d'avoir accepté de s'engager.

L'Assemblée vote à l'unanimité pour la nomination de ces 3 personnes au sein du Conseil.

Leur mandat court jusqu'à l'échéance de 2028

7 - Assises Nationales de Paris 2024

Les assises 2024 se dérouleront à Paris du 03 au 05 octobre 2024 (septembre, cela aurait été difficile en raison des JO).
Les bulletins d'inscription sont disponibles sur notre site internet pour ceux ou celles qui désirent y participer.

Nomination des électeurs de notre section

Comme chaque année, la région Alsace doit procéder à la nomination de nos porteurs de voix s'il y a un vote lors des Assises. Nous disposons de 10 voix (fixées compte tenu du nombre de nos adhérents au 31.12.2023).

La liste des porteurs proposés (André BUHLER, Angèle FASSEL, Benoît WALD, Huguette GERTHOFFER MERZISEN, Jean-Marie STACKLER, André SAUTER, Éliane SAND, Roger MESSER, André FISCH et Jean-Claude SCHOENNAGEL) est proposée au vote.

L'assemblée présente adopte cette proposition à l'unanimité.

8 - Rapport d'activité et rapport moral présentés par André BUHLER, Président de la Section ALSACE

Son intervention :

« L'année 2023 a enfin pu être considérée comme une année presque « normale » (après avoir été chahutés ces quelques dernières années), année au cours de laquelle nous avons fêté nos 30 ans, à l'occasion de notre AG tenue au Château de l'Île à OSTWALD.

Nous pouvons toujours compter sur votre fidélité, tous les messages que vous pouvez nous adresser au cours de l'année démontrent l'intérêt que vous continuez à porter à notre action en faveur des retraités du Groupe.

Quelques chiffres pour commencer...

Votre fidélité s'est traduite au nombre de nos effectifs.

En effet au 31.12.2023, nous sommes **395** adhérents à jour de cotisation.

Soit 2/3 des retraités de la Caisse d'Épargne d'Alsace.

Nous avons relevé cette année : **13** adhésions - **12** démissions et **9** décès.

(Ce qui confère une certaine tristesse à ce bilan, comme j'ai pu le signaler en début de réunion)

358 membres nous ont communiqué leur adresse mail (90%).

Pour les adhésions, nous constatons une certaine stabilité : 16 en 2019 : 13 en 2020 : 19 en 2021 : 20 en 2022 : 13 en 2023 et 12 depuis le début de l'année 2024.

Il est vrai que nous sommes retombés en 2023 en dessous des 400 adhérents... mais depuis quelques années nous tournons régulièrement autour de ce chiffre.

Pour rappel les 5 dernières années : en 2019 : **401** en 2020 : **396** en 2021 : **403** en 2022 : **404** et en 2023 : **395**

Nous sommes **403** au 31 mars 2024 (mais il reste encore quelques cotisations à encaisser).

Mais arrivés à ce stade, il est plus important de conserver notre acquis que de vouloir encore progresser en nombre.

Ce qui fait qu'au niveau national, nous sommes toujours au 3ème rang derrière Ile de France et PACA... sur 2 départements. A noter qu'en additionnant les 3 Sections relevant de la CÉGEE, nous arrivons à 829 adhérent(e)s.

La Région GE compte 829 adhérents	ANNÉE	
	2022	2023
ALSACE	3	404
AQUITAINE		185
AUVERGNE		83
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTE		285
BRETAGNE / PDL		377
CENTRE		175
CHAMPAGNE - ARDENNE		122
ILE-DE-FRANCE	1	715
LANGUEDOC - ROUSSILLON		319
LIMOUSIN		138
LOTTRE		303
MIDI - PYRÉNÉES		348
HAUTS DE FRANCE		381
NORMANDIE		187
POITOU - CHARENTES		139
P.A.C.A. - CORSE	2	576
RHONE - ALPES		293
TOTAUX		5 030

Toujours la Carte CÉZAM...

La mise à disposition de la Carte CÉZAM est maintenant bien ancrée dans la vie de la Section Régionale, pour profiter d'une offre de loisirs individuels importante à conditions préférentielles.

Ainsi pour 2023, 79 cartes « titulaires » et 59 cartes « ayant droit » nous ont été demandées.

Comme nous travaillons également dès 2023 pour les souscriptions 2024, nous vous indiquons également les souscriptions de cartes 2024 (70 titulaires et 54 ayants droits à ce jour).

A préciser que la Fédération prend en charge 50% de la valeur de la carte et que les nouveaux adhérent(e)s la souscrivent généralement, ce qui en fait un bon « produit de fidélisation ».

Un Conseil toujours actif...

Je vous rappelle la composition de notre Conseil en images, déjà complété avec les élus du jour (notre informaticien va très vite), ainsi que la composition du Bureau...



Le Conseil et le Bureau se sont réunis à 4 reprises en 2023 et nos représentants au Conseil Fédéral National, Angèle FASSEL et moi-même, ont également siégé à 4 reprises.

Nous participons également à différentes Commissions Nationales :

- la Commission Assistance Décès (qui va prochainement changer de nom pour être perçue de façon plus positive)
- la Commission Infos Retraités (vous avez pu constater que régulièrement paraissent dans notre Revue des articles rédigés par des acteurs de notre région... vous pouvez en être si vous avez des sujets intéressants à développer. Faites-moi signe si vous êtes intéressés !).
- la Commission « Statuts » qui va être relancée cette année par notre invité du jour Marcel DURIEUX, pour faire le point sur les nouveaux statuts adoptés en 2022 après 2 ans d'activité (on appelle cela une « clause de revoyure »).

L'activité de 2023... c'est aussi préparer 2024 ...

L'Assemblée Générale :

Un point important de notre activité, c'est aussi la préparation de l'AG de l'année suivante. Compte tenu de l'importance que prend notre manifestation annuelle, tout doit quasiment être « bouclé » fin de l'année précédente. Il en est ainsi de la recherche du lieu qui pourrait nous accueillir, la négociation et la relation avec les prestataires, le choix des animations pour les accompagnants, le choix du moyen de transport (car ou covoiturage), la définition budgétaire, puis les invitations à envoyer aux adhérents et aux intervenants ; la gestion des retours, etc...

Les courriers aux prospects :

Pour maintenir le nombre d'adhérents à un bon niveau, il faut réunir les informations, solliciter les prospects par courrier ou mail, puis concrétiser les adhésions...

La proposition de la carte CÉZAM :

Différentes étapes : négocier le partenariat avec CÉZAM GRAND EST, recueillir les souhaits des adhérents, passer commande des cartes à notre partenaire, les réceptionner, puis les envoyer avant Noël.

Gestion du budget prévisionnel :

Pour vous permettre de profiter d'une journée comme celle-ci à 40€ tout compris, sachez que le coût réel pour la Fédération est de 80€ environ qui inclut la prestation complète de l'hôtel, le transport, la visite des accompagnants ...

Cotisation annuelle :

En fin d'année également, il faut décider de la cotisation annuelle de l'année à venir. Pendant plus de 10 ans nous l'avons maintenue à 32€. Vous vous doutez bien qu'entre-temps le prix des prestations a beaucoup augmenté... et le compte de résultat en a souffert !

Nous avons donc été contraints d'augmenter la cotisation à 35€ pour 2024 pour équilibrer notre budget. Pour vous, compte-tenu de la déduction fiscale, cela n'a réellement représenté qu'un euro d'augmentation. Merci pour votre compréhension !

Tout cela pour dire que nos occupations sont multiples et que vous n'en voyez que la « partie immergée de l'iceberg ».

1 Section régionale... 2 mutuelles partenaires...

Ce titre pluriel mérite une explication puisque nous bénéficions aujourd'hui, avec plaisir, de la présence d'invités qui ne connaissent pas forcément nos particularités régionales.

Je reprends donc (et je m'en excuse) dans les grandes lignes mon explication de l'an passé.

En effet, nous n'avons pas une mutuelle partenaire... mais 2... pourquoi ?

Pour des raisons historiques, puisque précédemment les actifs de la Caisse d'Épargne d'Alsace dépendaient d'une Mutuelle Régionale, la Mutuelle de l'Est.

Lorsque les Caisse d'Épargne ont eu l'obligation d'adhérer à la MNCE (à l'époque), aujourd'hui, BPCE

MUTUELLE, les retraités sont restés à la Mutuelle de l'Est devenue entretemps, MUTEST... peut-être pour des raisons pratiques, de proximité...

Les nouveaux retraités, eux, restent le plus souvent à BPCE MUTUELLE où ils ont leurs habitudes « d'actifs »... C'est pourquoi vous allez bénéficier tout à l'heure de 2 interventions concernant l'activité de ces 2 Mutuelles partenaires.

Le rôle de la Fédération est tout d'abord d'informer les futurs retraités sur les garanties et les tarifs des Mutuelles. Nous avons ainsi renseigné en 2023, plusieurs actifs en fin de carrière, qui avant même leur adhésion à notre Fédération, souhaitaient obtenir des informations sur les barèmes ainsi que sur les démarches à entreprendre en vue de leur adhésion à leur nouvelle mutuelle.

Notre rôle est aussi d'entretenir des contacts réguliers et d'avoir des informations d'actualités de la part de nos Mutuelles.

N'hésitez pas à nous faire part d'éventuelles difficultés dans vos relations avec ces dernières. Nous sommes là pour les prendre en compte et en informer nos correspondants.

Un service appréciable (et apprécié) rendu par la Fédération...

J'ai eu l'occasion de vous présenter l'an dernier ce que j'appelais « un service un peu tabou » que nous avons mis en place fin 2019 et que nous assurons depuis lors : *l'assistance décès*.

Malheureusement, les faits (les décès) survenus en 2023 nous donnent un peu raison de mettre en place et de proposer notre aide dans ces moments difficiles.

Pour notre région, nous avons nommé et formé deux personnes, Angèle FASSEL et André FISCH, qui peuvent assister les conjoints ou familles en deuil, notamment pour régler un certain nombre de formalités ou de démarches :

FNRCE – Section ALSACE
Assemblée Générale Régionale
4 avril 2024

Un service appréciable (et apprécié) rendu par la Fédération

- **L'assistance décès... un service un peu « tabou »**
- **Proposer notre aide dans ces moments difficiles**
- **Deux personnes qui peuvent... assister les conjoints ou familles en deuil**

Angèle FASSEL pour le 67 > tél 06 71 40 68 69
André FISCH pour le 68 > tél 06 33 90 99 71

Agnès KOPP rejoindra l'équipe
La répartition départementale est fonction de leur présence pour qu'il y ait toujours une réponse

➤ **Consulter nos pages spécifiques sur notre site internet**

Agnès KOPP, qui vient de rejoindre notre Conseil, a donné son accord pour compléter cette équipe. Merci à elle. Pour avoir tous les outils en main ...elle suivra une formation (organisée sur le plan national) dans les prochains mois. Mais pour rendre ces moments moins difficiles aux proches, il est important de renseigner dès à présent dans chaque famille, tout un ensemble de points qu'on devrait régler pour faciliter la gestion quotidienne aux proches. C'est pourquoi le service devrait prochainement évoluer vers quelque chose du type : « Penser à Tout pour nos Proches ».

Et pour matérialiser pour vous toutes les petites tâches à entreprendre dès maintenant dans tous les domaines, nous avons décidé de joindre à l'une de nos prochaines éditions de la Revue Infos Retraités, un supplément de 6 pages qui les reprend toutes et vous permet d'apposer des notes sur le document.

Une façon de dédramatiser ces thèmes qu'on hésite souvent à aborder en famille.

L'autonomie des personnes âgées dans le cadre du maintien à domicile sera l'étape suivante de notre réflexion.

C'est en effet, le thème qui sera abordé cette année aux EURORENTRENTRES du mois de mai prochain qui réunissent annuellement les représentants des Fédération de Retraités de différents pays européens. Notre Fédération a décidé de s'intéresser au sujet et a réalisé collectivement une contribution pour cette rencontre ; le document figurera dans le prochain numéro d'Infos Retraités.

Peut-être le début d'un nouveau service à rendre à nos adhérents.

La communication...

Les thèmes que je viens d'aborder me permettent de faire le lien avec la synthèse de nos actions de communication 2023.

Premièrement : nous insistons un peu lourdement sur la mine d'or que représente notre site Internet, mis à jour plus que régulièrement par Richard DAVID.

Vous y trouverez plein d'informations... et si vous avez des propositions à faire pour ce qui pourrait manquer... n'hésitez pas à nous contacter !

Ensuite : nous avons adressé, en 2023 :

- 7 communications électroniques (e-news ou lettre express) et 1120 courriers « papier »

FNRCE – Section ALSACE
Assemblée Générale Régionale
4 avril 2024

Retraités Alsace e-News

2 numéros « e-News »
n° 49 - 16 avril
n° 50 - 25 octobre

5 Infos Express
n° 80 - 1^{er} février
n° 81 - 26 février
n° 82 - 7 mai
n° 83 - 15 novembre
n° 84 - 10 décembre

2023

FNRCE – Section ALSACE
Assemblée Générale Régionale
4 avril 2024

2 janvier 2023 - 404 courriers

2 janvier 2023 - 133 courriers

27 janvier 2023 - 410 courriers

19 avril 2023 - 53 courriers

10 décembre 2023 - 72 courriers

8 décembre 2023 - 48 courriers

Nous avons envoyé... 1120 courriers « papier »

2023

La raison pour nos envois « papier » : nous constatons qu'un adhérent sur 3 n'ouvre pas forcément nos messages électroniques, nous envoyons donc, pour l'instant, la version papier pour 2 informations essentielles ...

- > l'appel à cotisation de janvier contenant également le reçu fiscal
Attention petit rappel : lors de l'établissement de votre déclaration des revenus 2023, utilisez bien la case « cotisation syndicale » et non la case « don »
- > l'invitation à l'Assemblée Générale, obligatoire pour qu'elle soit valable.

Par ailleurs nous envoyons par courrier le contenu des lettres électroniques aux adhérents qui n'ont pas d'adresse mail.

Une échéance importante...

Comme j'ai pu vous le dire l'an passé, et également lors de la nomination de nouveaux membres du Conseil tout à l'heure, la prochaine AG du printemps 2025 constituera une échéance importante.

En effet, les mandats sont de 6 ans, mais le Conseil est renouvelé à 50% tous les 3 ans... et la prochaine échéance (de 2025) verra le départ annoncé de plusieurs membres du Bureau.

Moi-même, je terminerai en 2025 mon deuxième mandat de 6 ans à la présidence de notre Section Régionale (12 ans, eh oui !)... j'aurai 74 ans et le moment est venu de me trouver un successeur.

Il est temps que la relève se mette en place...

Je m'adresse particulièrement aux « jeunes retraités », toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour assurer la suite de ce que nous avons collectivement mis en place ces dernières années.

N'hésitez pas à vous manifester !

Il me reste à remercier tous mes « camarades » du Conseil pour leur activité soutenue tout au cours de l'année, en particulier les membres du Bureau. Merci à tous pour votre engagement !

***Merci pour votre attention,
André BUHLER - 04 avril 2024***

Le rapport moral et d'activité est soumis au vote des membres présents par Richard DAVID, Secrétaire général, il est approuvé à l'unanimité.

La partie formelle et réglementaire de notre Assemblée Générale étant terminée, nous passons aux interventions de nos invités.

9 - Intervention de Marcel DURIEUX, Représentant du Bureau National, Trésorier National et Président de la Section Rhône Alpes

Marcel DURIEUX remercie l'assemblée pour l'accueil qui lui a été réservé et s'exprime au nom du Bureau National en prenant également en compte la partie Caisse Générale de Prévoyance de EPS.

Marcel DURIEUX présente l'activité générale de la FNRCE qui compte 5008 adhérents en 2023 ; Pour 2024 : une estimation de hausse d'adhérents à la suite d'envoi de fichier de la part de BPCE MUTUELLE. Toutes les régions ont effectué un travail de prospection sur ces personnes non encore adhérentes à la FNRCE.

Il présente également le fonctionnement du Bureau et du Conseil avec les réunions (réunions de préparation du Bureau 3 semaines avant les réunions du Conseil).

Une échéance de taille également : en 2025, la réélection des délégués à la BPCE MUTUELLE.

Il présente les futurs faits marquants pour 2024 pour la FNRCE qui sont gérés en commission :

- les éditions de la Revue Infos Retraités,
- les statuts (clause de révocation sur certains articles),
- la commission Élections avec le renouvellement du Bureau National en 2025,
- la commission sur le thème : Maintien à domicile des personnes âgées,
- le site Internet,
- les Assises de Paris (3 au 5 octobre 2024)
- les Euro Rencontres en mai 2024 à Majorque avec la représentation française, à sa tête Michel PAGEAULT (ancien président de la FNRCE et potentiellement futur président des EURORENCONTRES).

Pour la partie CGP, il rappelle l'augmentation des retraites « Maintien de droits » de 3,50% avec un rôle actif de la FNRCE.

Arrivé à la limite d'âge, Marcel DURIEUX a été remplacé au sein du CA de la CGP par Philippe DONVITO.

Le Président BUHLER et toute l'assemblée présente remercient chaleureusement Marcel DURIEUX pour sa présence et son intervention.

10 - Compte-rendu d'activité de BPCE MUTUELLE

par Jean-Marie STACKLER, Vice-président de la FNRCE Section ALSACE

(Le compte-rendu ci-après a été rédigé par Jean-Marie STACKLER)

Le contexte global est très tendu pour les organismes de santé et les mutuelles, notamment en raison des 3 facteurs suivants :

- Le transfert de dépenses de santé vers les organismes de santé de plus d'un milliard d'euros en 2024, dont 500 millions pour les frais dentaires
- Le vieillissement de la population
- Les hausses des tarifs de certaines prestations, notamment en médecine libérale

D'où une augmentation moyenne au 1er janvier 2024, des cotisations de +7,3% selon les chiffres de la Fédération Nationale de la Mutualité Française.

BPCE Mutuelle a constaté sur les frais de santé des adhérents de la gamme ASV une dérive de +4,4 % en 2023, alors que la FMNF prévoyait +3,3%.

Il a été rappelé que la moyenne des augmentations entre 2019 et 2023 pour ASVO = + 1,72%

Cependant les augmentations 2024 pour les adhérents de BPCE Mutuelle sont modérées du fait d'une gestion rigoureuse et maîtrisée de la mutuelle

- pour ASVO = +4,9%
- pour ASVP = +5,2%

Il a été rappelé les avantages d'être adhérent à la BPCE Mutuelle. Par exemple, pour ASV Optimum, l'augmentation moyenne annuelle a été limitée (hors critères d'âge) à +1,72% sur la période 2019 à 2023.

Un focus est effectué sur les 3 types de contrat (dont le niveau de couverture est croissant) ouverts aux retraités de la Caisse d'Épargne :

Essentiel (ASVE)

- Offre entrée de gamme (3% des adhérents)
- Permet de répondre à une contrainte de budget
- Apporte tout de même une couverture complète mais partielle des dépassements d'honoraires, de l'optique ou des soins dentaires

Optimum (ASVO)

- Offre d'un bon niveau (85% des adhérents)
- Garanties identiques au contrat groupe national des actifs

Premium (ASVP)

- Offre haut de gamme (12% des adhérents)
- Garanties renforcées sur l'ensemble des postes
- Lancement récent (2018)

80% des actifs restent fidèles à BPCE Mutuelle après leur passage en retraite.

Fin 2023, ce sont 30 564 personnes protégées par la mutuelle, avec une croissance de +3% en nombre d'adhérents.

Le remboursement moyen pour les retraités est plus important que celui des actifs pour tous les postes ;

Les contrats individuels connaissent une augmentation de remboursement moyen sur tous les postes. Ce dernier s'est élevé en 2023 à 439 € pour ASVE, 981 € pour ASVO et 1334 € pour ASVP.

Globalement, les prestations versées en 2023 sont en augmentation de +4,4% par rapport à 2022 (+6,6 % en médecine générale, +5,7 % en optique, +5,4% en hospitalisation et + 4,2% en pharmacie).

André BUHLER et les membres présents remercient Jean-Marie STACKLER pour avoir accepté de présenter cette intervention.

11 - Intervention de Valérie WEISS Manager Commercial représentante de MUTEST et de

Sophie KOPP, Responsable du Pôle Entreprises MUTEST

(Le compte-rendu ci-après a été rédigé par Jean-Claude SCHOENNAGEL, membre du Conseil de la FNRCE Section ALSACE et délégué auprès de MUTEST)

L'intervention des interlocutrices de MUTEST s'est focalisée sur 3 points :

- Les Services MUTEST
- Les Avantages MUTEST
- Notre contrat retraité CE

Les Services MUTEST

1 - Outre les garanties complémentaires de remboursement de soins, MUTEST propose l'assistance aux personnes pour :

- une aide à domicile
- la garde ou le transfert des enfants
- la garde ou le transfert des personnes dépendantes
- la garde des animaux familiers

- le soutien scolaire
- le rapatriement sanitaire

Ces services sont disponibles 24H/24H et 7j /7

2 - Par le biais d'une commission sociale, une aide exceptionnelle peut être accordée aux adhérents et à leur famille en situation difficile.

3 - Le Service dentaire dans le cadre du « conseil dentaire » est chargé d'analyser les devis et de vérifier qu'ils sont conformes aux bonnes pratiques et de bénéficier de soins adaptés et ainsi obtenir de meilleurs remboursements (30% des actes facturés sont considérés comme inutiles)

Les Avantages MUTEEST

1 - Parmi les avantages souvent méconnus et peu utilisés figurent les services de soins et d'accompagnement mutualiste lesquels permettent d'encadrer les tarifs et dépassements d'honoraires (Centres de soins médicaux, Centres optiques, centres dentaires, Centres d'audition)

Ces Centres sont localisés dans plusieurs villes du Bas Rhin et du Haut Rhin. Les adresses et numéros de Téléphone sont disponibles auprès de MUTEEST.

2 - MUTEEST propose aussi à ses adhérents un service de téléconsultation gratuit 24H /24 et 7j/7

3 - MUTEEST a mis en place pour ses adhérents la possibilité de pouvoir bénéficier gratuitement d'un second avis médical en cas de pathologie grave ou invalidante ou de confirmation de diagnostic.

4 – Enfin, le club avantages MUTEEST permet aux assurés de bénéficier de remises substantielles sur les services de bien-être, loisirs, vacances, billetteries. L'accès se faisant par connexion à l'espace personnel du site MUTEEST.

Notre contrat groupe

La situation comparative 2022/2023 fait ressortir un fort déséquilibre du ratio prestations/cotisations impacté notamment par le 100% santé et soins d'hospitalisations.

André BUHLER et les membres présents remercient Valérie WEISS et Sophie KOPP pour leur intervention.

12 - Intervention d'Éric SALTIEL, Membre du Directoire de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe.

Le Président BUHLER et les membres présents accueillent Éric SALTIEL de la CÉGEE.

Il le remercie pour le partenariat entre la Fédération des retraités et la CÉGEE, et officialise le renouvellement en cours de discussion de la convention de 3 ans à l'échéance 2025, avec versement d'une subvention annuelle de 5000€ aux 3 Sections Régionales de la Fédération dépendant de la CÉGEE.

Éric SALTIEL présente quelques chiffres de l'exercice 2023, la CÉGEE est composée de 262 agences dont 140 rénovés depuis 2018, 6 centres d'affaires, 4 sites administratifs avec un réaménagement en cours de celui de Strasbourg, 2500 collaborateurs en CDI (200 embauches en 2022-2023), 135 alternants.

Éric SALTIEL évoque le partenariat PRÉMIUM pour les Jeux olympiques et para-olympiques de PARIS 2024.

Il présente le parcours de la flamme olympique qui passera en Alsace en juin via Mulhouse, Colmar (le 26 juin), Strasbourg et Saverne et les animations dans ces villes. La Caisse d'Épargne apporte son soutien financier à 8 athlètes, et Reims sera ville d'accueil pour des équipes participantes aux Jeux.

Le Président BUHLER et l'ensemble de l'Assemblée remercient Éric SALTIEL pour sa présence et son intervention.

13 - Clôture de la 32ème Assemblée Générale Régionale

Le Président André BUHLER adresse ses vifs remerciements à l'ensemble des acteurs de cette journée, intervenants, membres présents et clôt cette l'Assemblée Générale vers 12H30 en conviant l'ensemble des participants à rejoindre le hall d'accueil pour prendre l'apéritif puis d'assister au repas servi dans la salle de réunion réaménagée en espace de restauration, et rejoint par les accompagnants revenant de la visite du Musée BEAUVILLÉ à Ribeauvillé.

Il souhaite à toutes et à tous une belle fin de journée dans ce cadre magnifique du Haut-Koenigsbourg !

Rédactrice : **Angèle FASSEL** - Secrétaire de la FNRCE - Section ALSACE